

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

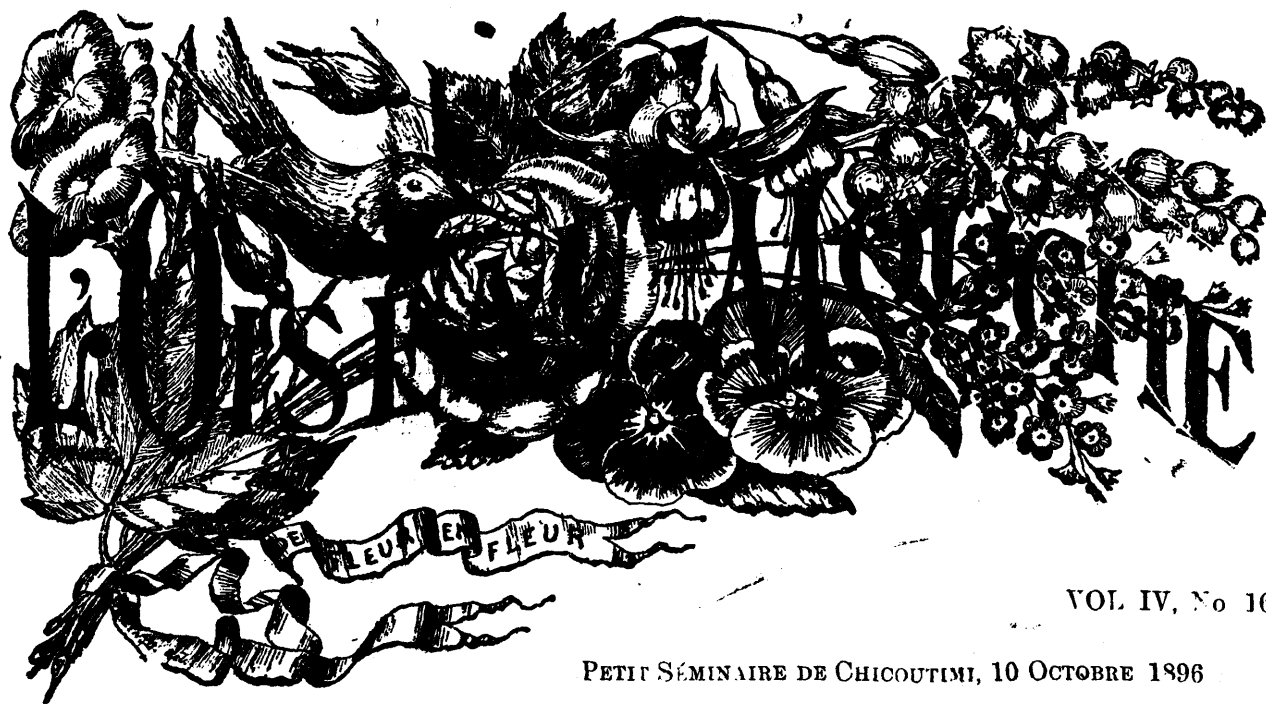
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



OCTOBRE

Le firmament est moins splendide,
Le soleil a moins de rayons ;
L'oiseau s'enfuit d'un vol rapide
Vers de plus charmants horizons.

Toutes les fleurs des champs sont mortes,
Et tous les pavillons aussi ;
Et la froide bise à nos portes
Frappera demain sans merci.

Bientôt, hélas ! sur toutes choses
Le sombre hiver règnera seul,
Et la branche où furent des roses
Frisonnera sous un linéal.

Oui, — jusqu'au fond de nos entrailles
Ce penser nous glace vraiment —
Nous allons à de funérailles
Tristes incomparablement.

Six mois durant, de nos campagnes,
Jardins devenus des tombeaux,
L'aquilon, ce fils des montagnes,
Fera pleurer tous les échos.

Pourtant, grâce à Dieu qui nous aime,
Et qui ne fit rien que de bon.
C'est pour nous facile problème
De passer la froide saison.

En nos demeures plus joyeuses
Nous rallumerons le foyer.
Et près de ses flammes nombreuses
Bien souvent nous viendrons causer.

Ainsi de la saison terrible
Nous ferons le printemps des cœurs,
Et l'amitié, joie indicible,
Y cueillera de douces fleurs.

DERFLA.

Revue de la presse

— Nous avons dernièrement parlé du *Courrier de l'Ouest*, publié à Chicago, et qui s'est déjà placé au premier rang parmi les journaux canadiens-français des États-Unis.

Dans le numéro du 25 septembre, son Directeur, M. Ph. Masson, a bien voulu consacrer tout un article à l'OISEAU-MOUCHE. "Que cette publication a de charmes, s'écrie-t-il, et combien avidement nous l'aurions dévorée au temps de nos études classiques !"

Merci à notre bon ami de Chicago des sympathiques encouragements qu'il adresse, de temps à autre, à nos publications du Séminaire.

— *Our Monitor*, dont nous recevons le premier numéro, est une très gentille petite revue que l'on vient de fonder à Lapeer, Mich. Bien qu'elle s'occupe beaucoup, naturellement, de ce qui intéresse particulièrement la région où elle est publiée, elle traite aussi de beaucoup de sujets propres à captiver des lecteurs de partout. Son aspect est très soigné. Nous lui souhaitons grand succès. (Paraît tous les mois ; 8 pages in-4o ; 50 cts par an.)

L'un de nos professeurs d'anglais qui ont laissé ici les meilleurs souvenirs, M. l'abbé F.-C. Kelley, est le curé de Lapeer. Nous le soupçonnons bien fort d'être le promoteur et le directeur de l'*Our Monitor*.

Father Kelley est un littérateur de beaucoup de talent. Il a su trouver dans l'histoire ancienne du Saguenay maints sujets de légendes qu'il a brillamment traités. L'un de ses derniers récits en ce genre, "The Legend of Deschamps," a paru dans la livraison d'août du *Dunahoo's Magazine*, de Boston.

Bibliothèque et Musées

Ici sont les plus considérables, inscrits depuis quelque temps dans le registre des bienfaiteurs, sont les suivants :

S. G. Mgr LABREOQUE, évêque de Chicoutimi : une cloche de navire, retirée du fond de la mer, près de l'île aux Œufs. C'est évidemment un souvenir du désastre de 1711, où la flotte de l'amiral Walker perdit plusieurs beaux navires, chargés de troupes, qui s'en allaient prendre Québec.

Dme. vve DÉRY, Saint-Jean d'Eschallons : un herbier considérable de plantes canadiennes. Comme, de son côté, M. le Supérieur possède l'herbier de feu l'abbé Provancher, nous voilà, à Chicoutimi, fort bien pourvus de spécimens de botanique.

M. l'abbé J.-R.-L. HAMELIN, Québec : la dernière année de l'*Univers*. Le nom de M. Hamelin est inscrit déjà à maintes pages de notre registre.

M. l'abbé L.-A. MARTEL, Québec : Un gros envoi de livres, brochures et journaux pour nos bibliothèques. Et ce n'est pas le premier cadeau de ce genre que nous fait M. Martel ! Ancien curé de Saint-Alexis, il s'intéresse toujours à notre Saguenay.

Cantiques à sainte Anne

L'un des meilleurs amis de notre journal, M. l'abbé G. Dugas, l'auteur distingué de l'*Ouest canadien*, nous écrivait en septembre : "Je vous envoie aujourd'hui trois cantiques à la Bonne sainte Anne, que j'ai composés durant mes vacances. La musique seule de moi ; j'ai pris les paroles dans nos recueils de cantiques. Je vous prie de les communiquer aux élèves du Séminaire."

A nos remerciements à M. Dugas, pour son gracieux envoi, nous joignons nos félicitations pour ces belles compositions musicales.

Au Séminaire

Notre chroniqueur a des loisirs, car il ne se passe rien d'extraordinaire de ce temps-ci. Dehors, il pleut souvent ; quelquefois il y a des journées ravissantes, de ces jours où l'on voudrait bien avoir congé. Au dedans, on travaille rûdement ; les grammaires et les dictionnaires en font du feu ; instrumentistes et chanteurs remplissent la maison, à certaines heures, des notes les plus variées et parfois les plus étonnantes — Tout cela se passe ainsi tous les automnes et ne mérite pas les honneurs de la publicité.

Il n'a que l'électricité pour rompre un peu la monotonie des choses. Les salles de récréation et d'étude, chez les pensionnaires, jouissent maintenant de l'éclairage électrique. Quel éblouissement ! C'est un jeu, à présent, de faire des versions grecques ! Il se fait tous les soirs, dans Quicherat, dans Homère, et même dans l'*Epitome*, des découvertes dont on n'avait pas l'idée. C'est qu'il n'y a rien, pour réussir, comme de voir clair dans ses affaires !

Une dernière nouvelle, due encore à l'électricité. L'un de nos philosophes a commis l'imprudence de servir d'intermédiaire entre le courant négatif et le courant positif des principaux fils de l'éclairage électrique. Il a failli s'électrocuter du coup. Il s'y est affreusement brûlé les doigts. C'est tout ce qu'il y a de plus fin-de-siècle, dans la physique expérimentale. — L'exemple, en cette matière, n'est pas contagieux.

PREMIERS ET SECONDS DU mois de septembre

Physique : 1er, M. François Tremblay, jr ; 2e, M. Arthur Verreault.

Philosophie junior : 1er, M. Joseph Sheehy ; 2e, M. Pierre Perron.

Rhétorique : 1er, M. Thémistocle Saucier ; 2e, M. Joseph Tremblay.

Belles-Lettres : 1er, M. Jean-Charles Gagné ; 2e, M. Ludger Morel.

Versification : 1er, M. Philippe Bouliane ; 2e, M. Eugène Tremblay.

Humanités : 1er, M. Jules-Arthur Gagné ; 2e, M. Jean Brassard.

Quatrième : 1er, M. Bernard Tremblay ; 2e, M. Joseph Duguay.

Troisième : 1er, M. Alfred Gaudrault ; 2e, M. Alfred Jalbert.

Seconde : 1ers, MM. Napoléon Simard et Léonidas Tremblay, *ex æquo* ; 2e, M. Osiar Perron.

Première : 1er, M. Euclide Tousignant ; 2e, M. J.-A. Claveau.

L'OISEAU-MOUCHE

Journal littéraire et historique, publié tous les quinze jours [les vacances exceptées.]

Prix de l'abonnement : 50 cents par année, pour le Canada et les États-Unis. On accepte en paiement les timbres-poste de ces deux pays.

AUX AGENTS : Conditions spéciales très avantageuses.

Pour l'UNION POSTALE, le prix de l'abonnement est de 3 fr. 50 cent.

Pour tous ce qui a rapport à l'administration et à la rédaction, s'adresser à

ARTHUR LÉVESQUE
Gérant de l'OISEAU-MOUCHE,
Séminaire de Chicoutimi,
Chicoutimi, P. Q.

Imprimé aux ateliers typographiques de M. J.-D. GUAY, à Chicoutimi.

Chicoutimi, 10 Octobre 1896

L'INSTRUCTION POPULAIRE

Parmi les questions à l'ordre du jour, l'instruction publique semble particulièrement préoccuper les esprits. C'est de bon augure, et l'OISEAU-MOUCHE s'en réjouit avec tous ceux qui ont à cœur le progrès *ascensionnel* de notre peuple ; car nous admettons volontiers que, en fait d'instruction comme en mille autres points, il y a progrès à faire en Canada. Notre système scolaire a fait ses preuves ; il est bon, mais aussi il peut être appliqué plus ou moins parfaitement ; il faut donc travailler à en perfectionner le fonctionnement. Cela est admis et pratiquement reconnu ; car on a travaillé sans cesse jusqu'ici à le rendre plus efficace. Tous nos hommes sérieux constatent ces efforts, et voient avec joie les bons résultats obtenus. Seuls, ceux qui prennent leurs renseignements chez les ennemis de notre race, et ceux qui ferment les yeux s'obstinent à nous proclamer le plus arriéré des peuples.

Si nous avons confiance dans le zèle qui se fait jour en faveur de l'éducation, nous tenons à déclarer que notre confiance n'a pas pour point de départ les calculs fantaisistes, ni les recommandations aux professeurs aussi intempestives que supra-paternelles, que nous avons lues dans certaines feuilles *majuscules* des grandes villes. Ces feuilles, dont tout le patriotisme consiste à se pâmer d'admiration devant ce qui n'est pas catholique, et à vilipender tout ce qui l'est, ne nous inspirent point de confiance. De tels réformateurs ne sont bons qu'à démolir et ne surent jamais édifier.

Mis en demeure par Mgr Bégin, il y a quelques années, de produire leurs projets de réforme, ils

n'ont pas montré l'ombre d'un programme. Non, ils n'en ont point, si ce n'est sans doute l'éducation impie qu'ils voudraient nous imposer. C'est pourquoi leur rôle pour le moment se borne à crier contre le clergé, avec chance d'être écoutés par les esprits inquiets ou irréguliers. Ils savent bien qu'ils ne réussiront pas du premier coup ; mais en accumulant accusations sur accusations, si fausses soient-elles, ils savent qu'il en restera quelque chose et qu'ils finiront par être crus d'un grand nombre. C'est la manière dont Voltaire prépara la Révolution. Nous avons appris cela dans l'histoire, que nous avons assez étudiée pour en retirer cet enseignement. Ce qui nous fait espérer un bien réel, c'est que nos gouvernements donnent dans le mouvement, et se proposent de mettre fermement l'épaule à la roue. Ils amenderont les lois, s'il en est besoin, et, particulièrement, fourniront le *nerf de la guerre*, lequel n'a pas toujours été suffisant jusqu'ici. On paiera mieux les instituteurs ; on encouragera les zélés de l'éducation et les écoles se multiplieront.

On veut faire croire que l'Église refuse le concours des laïques dans l'éducation. Mais non ; l'Église désire que le peuple s'instruise ; elle veut qu'on l'enseigne ; mais elle veut qu'on lui donne une instruction saine. Elle veut conserver son droit, de veiller sur l'enseignement qu'on donne, uniquement pour empêcher qu'on ne corrompe l'esprit et le cœur de ce peuple qu'elle a charge de conduire au Ciel.

Nos gouvernements feront beaucoup de bien, tout en restant dans les limites de leurs attributions. Et pour cela, il ne sera pas nécessaire de mettre hache en bois et de démolir de fond en comble le système actuel, ni de renverser le Conseil de l'Instruction publique, canchamar de notre radicaillerie. Ce Conseil composé d'évêques et de laïques est une des plus sages organisations qui existent. Nous avons entendu maintes fois des étrangers, hommes d'État et sociologues français, italiens, suisses, en faire l'éloge et féliciter chaleureusement le peuple canadien d'avoir eu assez de sens politique pour se créer une institution aussi belle et aussi efficace. Nous avons entendu non seulement des catholiques faire ces éloges, mais encore des incroyants.

Non, notre système d'éducation

n'est point condamné. Les heureux résultats obtenus sous nos yeux, les succès de l'Exposition universelle de Chicago surtout ont suffi à en montrer la supérieure efficacité. A ce concours universel, c'est la Province de Québec qui a remporté la palme, sans contredit sur toutes les autres provinces du Dominion, et, au jugement de plusieurs, sur les États-Unis eux-mêmes.

N'est-ce pas une preuve qu'actuellement c'est le système scolaire de la Province de Québec qui est le meilleur ?

Après cela, que des malveillants viennent déterrer de vieux rapports, qu'ils en tirent des comparaisons de chiffres dont les autres provinces couvrent leur défaite ; s'ils récusent le jugement de l'Exposition de Chicago, montrons leur les calculs qui ont para d'habitude sur l'*Enseignement primaire*. Qu'ils ouvrent les yeux, et ils verront qu'un instituteur laïque, un homme qui consacre tous ses talents et son temps à l'œuvre de l'éducation, un homme par conséquent qui sait ce qu'il dit en cette matière prouve, pièces en mains, que, à considérer toutes les provinces du Dominion, c'est dans la Province de Québec que l'éducation a le plus progressé depuis quelques années.

Que l'on continue donc de travailler au bon fonctionnement de notre système d'éducation et, bientôt, nous n'aurons pas encore un peuple entier de demi-savants, ce qui serait un malheur ; mais une instruction convenable sera donnée à chacun suivant son état : les cultivateurs et les ouvriers sauront tous lire, écrire et compter ; les négociants et les industriels en sauront davantage ; les gens de profession auront toujours à leur service leurs fortes études classiques ; et les journalistes des feuilles anti-cléricales seront eux-mêmes tenus d'en savoir, en économie politique, un peu plus long que les "circueurs" de bottes.

LIVIVS.

LA MUSIQUE RELIGIEUSE

Son origine—Le cantique moderne

Rien de plus certain que l'influence de la musique sur les sentiments humains : elle en est le langage.

La parole humaine est impuissante à en produire tous les effets, et lui cède le pas quand il s'agit d'exprimer les passions dans leurs

élans les plus sublimes et les plus impétueux, ainsi que dans leurs mouvements les plus doux et les plus tendres.

Aussi elle a été en honneur chez toutes les nations et à toutes les époques, et son existence remonte jusqu'au premier homme. La preuve en est au livre de l'Ecclésiaste où "l'auteur inspiré fait l'éloge des hommes dont la mémoire est de meurée en vénération parmi le peuple choisi, soit pour la fidélité avec laquelle ils ont pratiqué la loi divine, soit à cause des services qu'ils ont rendus à leur patrie. On voit ainsi figurer dans cette galerie nationale des patriarches comme Hénoch, Noé, Abraham, Isaac; des législateurs comme Moïse et Josué; des rois comme David et Ezéchias; des prophètes et des pontifes comme Elie, Jérémie, Onias, etc.... Bien différentes les unes des autres ont été les destinées de ces grands hommes et les missions dont la Providence les a chargés pour le bien du peuple de Dieu. Mais de tous, sans exception, l'écrivain inspiré dit qu'ils "ont eu le culte de la beauté, et qu'ils ont exercé leur habileté à la recherche des nombres musicaux." "Pulchritudinis studium habentes; in peritia sua requirentes modos musicos (Eccl., XLIV, 5 et 7)." (1)

En voyant la musique cultivée par des patriarches aussi anciens qu'Énoch, contemporain d'Adam pendant 87 ans, par des descendants si soucieux de conserver les traditions relativement récentes du premier père, comment admettre que la musique n'a pas eu son berceau dans le Paradis terrestre ?

Le peuple de Dieu continua de s'en servir comme d'un puissant auxiliaire pour s'exciter à la louange et à l'amour du vrai Dieu. David surtout semble lui avoir consacré son talent et ses soins. Dans une de ses lettres saint Augustin dit de ce saint roi qu'il "aima la musique pieuse, et contribua plus que tout autre à nous la faire cultiver et aimer."

Les nations païennes eurent aussi leur musique sacrée et leur musique profane. Aristote a analysé d'une manière magistrale sa composition, ses différents modes et ses effets sur les passions.

Au commencement de l'ère chrétienne l'Eglise eut soin de conserver la pratique du chant dans les louanges qu'elle rendait à Dieu, au

Sauveur bien-aimé, à la Vierge-Mère et aux saints martyrs. Bien plus, de ce moment la reconnaissance donna des ailes au génie : les vérités divines, les mystères de l'autre vie, les bienfaits de la Rédemption étant mieux connus, les élans du cœur s'élevèrent à la hauteur des idées; et à cette source nouvelle d'inspiration les artistes chrétiens puisèrent le secret d'œuvres divinement belles.

D'après saint Augustin le chant d'église aurait eu pour premiers maîtres, non seulement les apôtres, mais le Sauveur lui-même, lequel, en cela comme en tout le reste, aurait joint l'exemple au précepte. (1)

Les Pères de l'Eglise comme saint Basile, saint Ambroise, saint Augustin, saint Grégoire le Grand, etc., ou bien firent faire des progrès au chant ecclésiastique ou en furent des promoteurs zélés.

Ce respect pour la musique religieuse et ce soin de la cultiver furent toujours conservés dans les époques qui suivirent; au moyen âge, particulièrement, des chefs-d'œuvre se sont ajoutés aux chefs-d'œuvre, et notre siècle lui-même a vu apparaître de ravissantes compositions

* * *

Que le lecteur me permette maintenant de parler d'un genre de musique religieuse et de louer, à cette occasion, le travail de deux musiciens contemporains.

Je laisse ici la parole à M. l'abbé Gravier, auteur des "Cantiques pour les paroisses et les communautés" et des "Cantiques de circonstance."

"Il y a, dit-il, deux sortes de chant religieux : l'un, le chant liturgique, officiel, hiératique, sur une langue sacrée, désormais invariable et immortelle : c'est le chant grégorien, le chant vraiment royal et "pontifical", le PLAIN-CHANT. Nous ne nous en occuperons pas. Il est entre bonnes mains. Qu'il garde triomphalement dans nos offices la place qui lui est due. Puisse-t-il redevenir vraiment populaire, dans sa forme antique retrouvée et rajeunie.

L'autre, moins solennel et moins austère, adapté, non à la langue sacrée, mais aux langues vivantes, c'est le CANTIQUE. A la place secondaire, mais importante encore, qui lui est réservée, le CANTIQUE, lui aussi, est cher à l'Eglise et aimé du peuple chrétien. Plus libre, plus expansif, plus populaire que le Plain-chant, c'est encore la prière chantée, mais dans un rythme et avec quelques-uns des effets de la musique moderne, sur des paroles en langue vulgaire, comprises de tous. Le *Te Deum*, le *Vexilla Regis*, le *Pange lingua*, l'*Adeste, fideles*, le *Jesus dulcis memoria*,... ont été des cantiques. Moïse, David, saint Basile, saint Augustin, saint Ambroise, saint Grégoire, saint Bernard, saint Thomas... en ont composé.

"N'en doutez pas, disait un saint religieux : s'ils vivaient de nos jours, en France, ces immortels génies les écriraient

en français, comme saint Alphonse de Ligouri en italien."

"Le cantique n'est pas le chant strictement liturgique : il a un autre caractère, un autre style, une autre expression que le chant sacré officiel ; c'est le chant populaire, cadencé, entraînant, qui doit donner des ailes à la piété, comme le chant national donne de l'élan au patriotisme, le chant populaire, qui intéresse la foule, et qu'une nef entière puisse comprendre, retenir sans peine et répéter."

Après avoir si bien exposé la nature du cantique, M. l'abbé signale les défauts qui s'y sont glissés, en faisant une citation d'un illustre bénédictin, l'un des auteurs les plus érudits du siècle en musique religieuse.

"On se contente trop souvent d'un air quelconque, chanson ou romance, arrangé d'une manière quelconque sur des paroles quelconques : musique fade ou affectée ; paroles insignifiantes comme doctrine, trop humaines comme sentiment, maltraitées, du reste, à plaisir, par la manière dont on coupe les mots par le milieu, au risque de prêter à des contre-sens, et à des calembours grotesques."

L'abbé Gravier a évité ces défauts dans ses cantiques, et leur a, de plus, donné une qualité qui a été beaucoup trop rare jusqu'à nos jours. Plus que tout autre il s'est efforcé de rythmer le cantique français en donnant aux vers de toutes les strophes l'accentuation de la première, et a réalisé d'une manière presque parfaite l'accord du nombre poétique et du rythme musical.

"C'est une loi primordiale, en effet, qu'observent à la perfection les compositeurs italiens et allemands, mais qu'ignorent ou dont ne veulent point prendre souci nos compositeurs de cantiques français, dit encore dom J. Pothier. Donnez-leur des vers pourvus de la rime et du nombre voulu de syllabes, ils sont contents, s'inquiétant peu ou point de la place que doivent occuper dans le vers les syllabes fortes et les syllabes faibles, pour répondre aux temps forts et aux temps faibles de la musique. Il arrive ainsi trop souvent que le phrasé des paroles est en contre-sens avec celui de la mélodie, ce qui oblige dans la pratique à torturer l'un ou l'autre, pour ne pas dire l'un et l'autre. Et cependant, c'est dans la manière d'accentuer et de partager la phrase musicale que gît tout le secret du rythme, sans lequel il n'y aura jamais de cantique populaire."

Et sans lequel il n'y a jamais eu et il n'y aura jamais de véritable musique, ajouterons-nous. La poésie a d'abord été chantée; et quand même elle ne l'est pas elle doit, pour charmer l'oreille, avoir ses accents, ses retours périodiques de syllabes fortes et de syllabes faibles, être cadencée, en un mot. Mais quand elle doit s'adapter au chant, le rythme est de rigueur, et tel qu'il s'accorde avec celui de la musique. Le cantique français composé dans ces conditions, mais alors seulement, peut rivaliser avec les hymnes latines, qui enthousiasment les peuples depuis des siècles.

Il faut donc louer l'auteur de ces cantiques d'avoir vigoureusement poussé à cette réforme dans la

[1] De hymnis et psalmis canendis, ipsius Domini et apostolorum habemus documenta, exempla et præcepta [S. Aug.]

[1] "Eurythmie et harmonie", par le Card. Perraud.

poésie chantée. La poésie, dont il est lui-même l'auteur dans les 370 nouveaux cantiques, est délicate et mériterait à elle seule les plus grands éloges, si ce n'était trop étendre le cadre de ces observations. Revenons plutôt au musicien en signalant la beauté des accompagnements d'orgue et leur convenance parfaite au chant et aux paroles.

Les recueils de l'abbé Gravier peuvent-ils remplacer tous les autres et être les seuls en usage dans les paroisses et les communautés ? A cette question il me semble qu'au Canada, du moins, on ne peut répondre affirmativement. Les airs qui y sont indiqués comme connus le sont peut-être en France, mais ils ne le sont pas toujours ici, et alors il ne resterait presque plus rien pour notre peuple des cantiques qu'il connaît et qu'il aime. Le changement serait trop radical, et l'édification que l'on veut produire par le chant des cantiques ne pourrait plus être obtenue. D'un autre côté, il ne manque pas de nos cantiques qui méritent d'être conservés, n'ayant à subir que de très légères modifications pour que l'accord des deux rythmes, poétique et musical, s'y trouve, et être parfaits. Les nouveaux cantiques de l'excellent abbé méritent donc d'être appris et de remplacer bon nombre de nos vieux cantiques, mais il vaut mieux garder en même temps ce qui vaut la peine de l'être.

Mais voici qu'un de nos compatriotes, distingué par ses connaissances et son bon goût en musique comme par ses talents en littérature, s'occupe de combler cette lacune. Il recherche le texte et l'air authentiques de nos cantiques populaires, fait les corrections nécessaires, et les harmonise à plusieurs voix, avec accompagnement d'orgue. Ceux qui ont déjà eu l'avantage de se procurer les deux premières séries des "*Cantiques populaires du Canada-Français*" ont nommé M. Ernest Gagnon. Nous devons à M. Gagnon nos félicitations et nos encouragements pour l'œuvre utile qu'il poursuit. Ceux qui entendront exécuter les cantiques qu'il a harmonisés ne manqueront pas de reconnaître que l'auteur a su, dans l'arrangement musical, donner la simplicité, l'éléance, la majesté, la richesse aux accords selon que le comportait la nature des paroles.

Espérons que d'autres séries feront suite aux deux premières et

que les plus beaux de nos cantiques usités dans les grandes fêtes solennelles finiront par être harmonisés. Les maîtrises de nos paroisses amont alors, à ces jours, un répertoire de chœurs d'une exécution facile, d'une composition irréprochable, et vraiment propres à contribuer à la beauté et au charme de l'office divin.

LEVI.

IMPRESSIONS DE VOYAGE

(Suite)

J'allai jusqu'au bout ; et une dernière opération découvrit à tous les regards un biscuit minuscule mis là comme un échantillon de l'espèce.

Restait cependant encore un espoir. Nous devions faire une halte de dix minutes à San Remo. Nous organisons une expédition au buffet. L'un de nous devra s'y rendre en toute hâte, tandis qu'un compagnon se tiendra à la porte du compartiment, pour guider son retour et l'empêcher de tomber au milieu d'étrangers avec son précieux butin. Le programme s'exécuta à la lettre. Jugez si le commissionnaire fut accueilli avec enthousiasme lorsqu'il nous revint les mains pleines et les bras chargés de miches, de brioches, de fruits et autres friandises.

Rien d'extraordinaire ne signala le reste du trajet, si ce n'est que Monsieur L..., en voulant jeter par la fenêtre des débris du repas, fit prendre le même chemin à un fuz tout neuf dont il était fier. Par incident de voyage ; autant en emporte le vent.

SAINT-LAURENT

LUNDI, 24 MARS 1892. — Le diacre Laurent est l'un des saints les plus populaires de Rome : les Romains lui ont élevé huit églises. Il vivait au troisième siècle, époque héroïque où la persécution était toujours à l'état latent quand elle ne sévissait pas. Sous l'empereur Valérien elle se ralluma. Le pape lui-même fut arrêté et jeté en prison.

N. B. On remarquera que nous sautons du 4 février au 24 mars. Cette interruption a pour cause notre voyage en Terre Sainte dont nous parlerons plus tard. Pour le moment, nous préférons compléter nos notes sur Rome et ses monuments.

Sur le dernier numéro de L'OISEAU-MOUCHE, page soixantième, colonne deuxième, à la place de "On remarque le sac dans lequel il mettait des débris d'écorces d'oranges amères etc." lire : "On remarque le sac dans lequel il mettait des pierres pour alourdir sa marche, son cilice, des débris d'écorces d'orange amères, etc."

On le conduisait au supplice lorsque Laurent accourt à sa rencontre en s'écriant : "Où allez-vous, ô mon père, sans votre fils ? Vous n'aviez pas coutume d'offrir un sacrifice sans votre ministre. En quoi donc ai-je pu vous déplaire ?" Le pontife le console en lui annonçant son prochain martyre et les tortures qui l'attendent. Admirable dialogue entre le vieillard mûr pour le ciel que la hache du licteur va moissonner, et le jeune clerc que le désir du martyre enflamme d'une sainte envie.

Cette rencontre à jamais célèbre eut lieu sur la Voie Appienne ; une église dédiée à saint Sixte II en marque la place ; elle a eu l'honneur de servir de retraite à l'orateur naissant de saint Dominique.

Le lendemain, Laurent dut comparaître à son tour devant le préfet de Rome. Celui-ci lui ordonne de livrer les trésors de l'Église. Le zélé diacre obtient un délai de trois jours. Pendant ce temps, il distribue aux veuves et aux orphelins les biens dont il a le soin et n'épargne même pas les ornements et les vases sacrés. Puis, le jour arrivé, il parcourt les quartiers de la ville, et réunit sur le mont Coelius, où avait coutume de se faire la distribution des aumônes dans la maison de la noble Cyriaque, plus de quinze cents pauvres, malades et estropiés de toutes sortes.

Le préfet, avide de richesses, est fidèle au rendez-vous. Mais quel n'est pas son étonnement et sa fureur à la vue de cette réunion de déshérités de la nature et de la fortune : "Voilà, ô prince, dit Laurent, les trésors de l'Église ; ce sont ses joyaux ; nous n'en connaissons point d'autres." Ces paroles mettent le comble à l'exaspération du persécuteur qui sur-le-champ condamne à mort le hardi diacre. Une église s'élève en cet endroit sous le vocable de Saint Laurent in Dominica (a l'jectif latin formé de *Dominus*, maître, et traduisant le mot grec *Karios* d'où le nom de Cyriaque est dérivé.)

Laurent fut confié à un chevalier du nom d'Hippolyte qui l'emmena dans sa demeure sur le mont Viminal. Le prisonnier convertit son gardien et le baptisa avec l'eau d'une source qu'il fit jaillir miraculeusement. Elle existe encore dans le souterrain de l'Église de Saint-Laurent in Fonte.

(A suivre)

LAURENTIDES.